



Ville de La Verpillière

ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

La ville de La Verpillière (7593 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère, située dans le département de l'Isère en région Auvergne-Rhône-Alpes, entre Lyon (à 20 min) et Grenoble, à 15 min de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, et desservie par une gare régionale recrute des animateurs périscolaire et extrascolaire contractuels pour son service enfance, à compter du 02/09/2024 jusqu'au 31/08/2025.

Missions du poste :

- Animateur périscolaire:
 - Assurer l'animation lors de la garderie du matin, le temps de cantine et la garderie du soir;
 - Etre le lien avec les familles;
 - Etre garant de la sécurité des enfants;
 - Connaître les dispositions spécifiques : PAI, aménagement scolaire d'un enfant;
 - Préparer les outils nécessaires au déroulement des animations;
 - Participer aux réunions de préparation en lien avec les projets de la collectivité;
 - Etre force de proposition pour des projets et accompagnement de fonctionnement;

- Animateur ALSH :
 - Accueillir et animer en toute sécurité les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires;
 - Accueil et médiation vis à vis des familles.

Conditions d'exercice :

- Poste à temps complet exercé par roulement trimestriel : temps scolaire : 1 équipe de 7h15 à 13h30 et 1 équipe de 11h15 à 18h30 ; centre de loisirs : amplitude entre 7h15 et 18h30 ;
- Travail occasionnel en soirée et week-end en fonction des manifestations
- Disponibilité.

Profil :

- BAFA
- Expérience professionnelle sur un poste similaire

Compétences liées à l'emploi :

- Connaissance du rythme des enfants ;
- Sens de l'organisation, capacité d'anticipation ;

- Capacité d'adaptation et de remise en question ;
- Diplomatie ;
- Excellent relationnel ;
- Etre à l'écoute des différents acteurs de la vie de l'enfant : personnel des écoles, équipe enseignante et équipe d'animation ;
- Savoir gérer les conflits ;
- Etre autonome, responsable, discret et patient.

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire – RIFSEEP – 13^e mois – Titres restaurant

Candidature : transmettre votre CV et lettre de motivation à monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place du docteur OGIER – 38290 LA VERPILLIERE ou par courriel : ressourceshumaines@laverpilliere.fr